



CC Commentry Montmarault Nérès Communauté (Siren : 200071512)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Commentry
Arrondissement	Montluçon
Département	Allier
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	08/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Bruno ROJOUAN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1, place de Stalingrad
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	03600 Commentry
Téléphone	04 70 09 70 20
Fax	04 70 09 70 25
Courriel	3cn@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	26 995
-----------------------------	--------

Densité moyenne 36,94

Périmètre

Nombre total de communes membres : 33

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
03	Beaune-d'Allier (210300208)	297
03	Bézenet (210300273)	997
03	Bizeneuille (210300315)	303
03	Blomard (210300323)	240
03	Chamblet (210300521)	1 123
03	Chappes (210300588)	226
03	Chavenon (210300703)	136
03	Colombier (210300810)	350
03	Commentry (210300828)	6 448
03	Cosne-d'Allier (210300844)	2 082
03	Deneuille-les-Mines (210300976)	371
03	Doyet (210301040)	1 222
03	Durdat-Larequille (210301065)	1 468
03	Hyds (210301297)	332
03	La Celle (210300471)	424
03	Louroux-de-Beaune (210301511)	172
03	Malicorne (210301594)	820
03	Montmarault (210301867)	1 542
03	Montvicq (210301891)	741
03	Murat (210301917)	309
03	Néris-les-Bains (210301958)	2 697
03	Saint-Angel (210302170)	787
03	Saint-Bonnet-de-Four (210302196)	214
03	Saint-Marcel-en-Murat (210302436)	132
03	Saint-Priest-en-Murat (210302568)	227
03	Sauvagny (210302691)	94
03	Sazeret (210302709)	155
03	Tortezais (210302857)	178
03	Venas (210303038)	249
03	Verneix (210303053)	615
03	Vernusse (210303087)	162
03	Villefranche-d'Allier (210303152)	1 394
03	Voussac (210303194)	488

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement

Production, distribution d'énergie

- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz

Maîtrise d'ouvrage, gestion et entretien des installations d'éclairage public sur les domaines public et privé de la communauté.

Environnement et cadre de vie

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- Autres actions environnementales

- Surveillance des nuisances et alerte pour la préservation d'une qualité de l'environnement. - Collecte des déchets plastiques agricoles recyclables - Conduite d'études, d'animation, réalisation d'opérations dans les domaines de l'environnement et de la gestion de l'espace au titre de l'article L.211-7 du code de l'environnement : . restauration-entretien de la rivière Oeil, en excluant ses eaux closes et ses affluents cadastrés.

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

Acquisition de matériels pour la mise en place d'un relais d'assistantes maternelles

- Action sociale

1 - Définition d'un schéma communautaire des actions sociales à entreprendre sur le territoire de la communauté, après avoir effectué un état des lieux, dans les domaines suivants : - Insertion et emploi des personnes en difficulté (liaison fichier demandeur d'emploi avec fichier des offres d'emploi- recherche de formations adaptées - lutte contre l'illettrisme - cours de cuisine, de couture...) ; - Prévention de l'isolement : agir auprès des familles pour éviter la rupture du lien social (par exemple, organisation de journée " prévention des toxicomanies" - connaître et coordonner l'existant - réflexions à mener avec les travailleurs sociaux de l'Etat et du Département) ; - Maintien à domicile des personnes âgées (Service de portage de repas, aide ménagère, cordination gérontologique, soins à domicile) ; - Accueil et insertion des jeunes : création de points Info-jeune, centre de loisirs à vocation intercommunale. 2 - Création et gestion d'un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées, les malades et les handicapés. 3 - Petite enfance : création et gestion de structures à destination des enfants de 0 à 3 ans. 4 - Etude concernant la création de centres de loisirs intercommunaux et étude concernant la politique jeunesse communautaire en général. 5 - Création, aménagement et gestion de centres de loisirs intercommunaux destinés aux enfants de 3 à 14 ans. 6 - Mise en oeuvre de toutes les actions visant à favoriser le déplacement des personnes âgées et des personnes handicapées spécifiquement, afin de rompre l'isolement.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou gestion portuaire, politique locale d'intérêt communautaire (défini) et création de nouvelles zones d'activité économique. Gestion des zones d'activité: pour chacune de ces zones d'activité économique d'intérêt communautaire (défini), la communauté de communes peut: instituer une de zone; créer, gérer et promouvoir des ateliers relais; définir une politique d'accueil (aides directes et indirectes, études, aides au conseil, mise à disposition d'immobilier d'entreprise).

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Etude, construction, aménagement, entretien, fonctionnement et gestion d'équipements nouveaux de cette nature déclarés d'intérêt communautaire. Sont déclarés d'intérêt communautaire les équipements dont le rayonnement s'étend au moins sur le quart des communes membres de la communauté et ouverts à l'ensemble des usagers de la communauté de communes, à savoir : Médiathèque de proximité de Chamblet Etant expressément stipulé que les équipements sportifs, culturels, préélémentaires élémentaires d'intérêt strictement communal sont exclus des compétences transférées. - Création d'un fonds de concours pour un fonctionnement solidaire de l'école municipale de musique de Commentry : prise en charge du coût des élèves (déduction faite de la contribution des familles) résidant dans les communes de la communauté, à l'exception de Commentry

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

<i>Équipement numérique des écoles</i>
- Activités péri-scolaires
<i>Organisation et gestion du temps périscolaire du mercredi après-midi</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles
- <i>Gestion des écoles de musique - Mise en place du programme de découverte " Arts plastiques de la Bouble à l'Aumance"</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
<i>Mise en place et suivi du Plan local d'urbanisme intercommunal</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
<i>Études, équipement et promotion</i>
- Études et programmation
- <i>Aménagement de l'espace: mise en place d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement et suivi. -- Signature et gestion d'un contrat de territoire avec la région Auvergne. - Signature et gestion d'un contrat d'intercommunalité avec le conseil général de l'Allier - Mise en place et suivi d'un contrat territorial d'exploitation collectif</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
<i>Sont reconnues d'intérêt communautaire les voies de desserte des zones d'activité d'intérêt communautaire, notamment:</i>
- <i>le chemin communal de Saint Amand qui dessert la zone d'activité Campus 4 ; - le chemin communal qui dessert la zone d'activité de la Croix de Fragne ; - le chemin communal de la route noire qui dessert la zone d'activité du Campus 3 ; - la voie reliant le rond-point de la Brande au carrefour des routes départementales 37 et 455, appelée "route de Chamblet" ; - la rue de la Folie.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
- <i>Elaboration d'un schéma de développement touristique de la communauté dans le domaine du thermalisme ou encore du patrimoine architectural. - Définition, création, mise en réseau, promotion, signalisation et balisage de chemins de randonnées aménagés sur l'ensemble du territoire communautaire.</i>
Logement et habitat
- Politique du logement non social
- <i>Elaboration d'une politique tendant au maintien de l'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire, notamment participation au plan local de l'habitat ; - Amélioration du parc immobilier bâti dans le cadre d'opérations contractuelles portées par l'Etat, la Région ou le Département, sur le territoire de la communauté;</i>
- Politique du logement social
- <i>Elaboration d'une politique tendant au maintien de l'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire, notamment participation au plan local de l'habitat ; - Réalisation de logements sociaux, par la garantie des emprunts contractés par les bailleurs sociaux.</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
<i>Mise en place et suivi d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat</i>
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres
- <i>Favoriser l'accueil des gens du voyage par création et gestion d'une aire d'accueil. - Création d'un fonds de concours pour contribuer à l'entretien des édifices culturels et du petit patrimoine bâti publics présentant un intérêt architectural sur le territoire communautaire. - Etude concernant la création de centres de loisirs intercommunaux et étude concernant la politique jeunesse communautaire en général. - Mise en oeuvre de toutes les actions visant à favoriser le déplacement des personnes âgées et des personnes handicapées spécifiquement, afin de rompre l'isolement. - Elaboration d'un schéma de développement touristique de la communauté - Promotion touristique de la globalité du territoire de la communauté de communes en complémentarité à l'action de chacune des communes adhérentes pour la promotion de son propre territoire.</i>
- <i>Etude préalable, demande de création d'une ZDE, accompagnement des projets d'éolienne sur le territoire</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
03	SI de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) Sud Allier (250300050)	SM fermé	101 298
03	Syndicat départemental d'énergie de l'Allier (SDE03) (250300233)	SM fermé	350 927
03	PETR du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher (200051753)	SM fermé	112 275
03	SM intercommunal de collecte et de traitement d'ordures ménagères de la région montluçonnaise (250303294)	SM fermé	108 148
03	SI de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) du secteur de Cérilly (250303039)	SM fermé	10 470

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)